

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais, tenue le lundi 2 avril 2015 par voie électronique.

Personnes présentes : Roch Bouliane trésorier et représentant de la société civile
Robert Bussière, maire de La Pêche et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
Richard Gadbois, représentant de la société civile
Denis Légaré, maire de Notre-Dame-de-la-Salette
Nathalie St-Laurent, représentante de la société civile

Personnes absentes : Robert Goulet, président et maire de l'Ange-Gardien
Jacques Laurin, maire de Val-des-Monts

Personne-ressource : Louise Marchildon, directrice générale adjointe

1. FONDS DU PACTE RURAL 2007-2014 - LISTE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

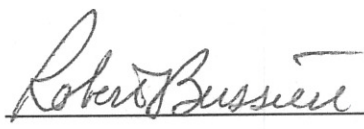
Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais est responsable de la Politique nationale de la ruralité par attente signifiée de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais tient à jour le budget du Pacte rural;
Attendu que le dépôt de la Liste officielle des engagements financiers du Pacte rural 2007-2014 est prévu avant le 1^{er} avril 2015 dans les obligations entre la MRC des Collines-de-l'Outaouais et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

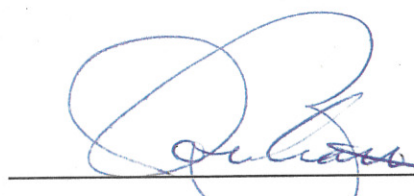
CA-15-33 **Sur la proposition de** Denis Légaré **et appuyée par** Robert Bussière, **il est résolu** de transmettre à la MRC des Collines-de-l'Outaouais la liste officielle des engagements financiers du Pacte rural 2007-2014 pour dépôt au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2. FONDS DU PACTE RURAL 2014-2015 - RAPPORT ANNUEL 2014-2015

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais est responsable de la Politique nationale de la ruralité par attente signifiée de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais tient à jour le budget du Pacte rural;
Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais réalise et compile les activités réalisées dans le cadre du Pacte rural;
Attendu que le dépôt du Rapport annuel 2014-2015 du Pacte rural est prévu avant le 1^{er} avril 2015 dans les obligations entre la MRC des Collines-de-l'Outaouais et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

CA-15-34 **Sur la proposition de** Denis Légaré **et appuyée par** Robert Bussière, **il est résolu** de transmettre à la MRC des Collines-de-l'Outaouais le Rapport annuel 2014-2015 du Pacte rural pour dépôt au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.


Robert Bussière, administrateur


Roch Bouliane, trésorier